

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE / DÉPARTEMENT

COMMUNE

L'ALLIER

BELLERIVE SUR ALLIER

REGISTRE n° 2
le 05 avril 2018
VU,
Le commissaire enquêteur

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Cocher la case correspondante

- Installations classées pour la protection de l'environnement
- Schémas de cohérence territoriale (S.C.O.T.)
- Plan local d'urbanisme (P.L.U.)
- Plan d'occupation des sols (P.O.S.)
- Carte communale
- Classement de voirie
- Divers

relatif à : RÉVISION DU P.L.U.

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Objet de l'enquête : Arrêt - Révision du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de BELLERIVE-SUR-ALLIER

Arrêté d'ouverture de l'enquête :
arrêté n° 2018-12 en date du 21 Février 2018 de

M. le Maire de : Président de la Communauté d'agglomération de VICHY Communauté
 M. le Préfet de :

Président de la commission d'enquête – Commissaire enquêteur :
M Daniel BLANCHARD qualité Commissaire enquêteur

Membres titulaires : M _____ qualité _____
M _____ qualité _____
M _____ qualité _____

Membres suppléants : M _____ qualité _____
M _____ qualité _____
M _____ qualité _____

Durée de l'enquête : date(s) d'ouverture : du 26 Mars 2018 au _____
les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____
les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____
les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

Siège de l'enquête : Mairie de BELLERIVE SUR ALLIER

Autres lieux de consultation du dossier : _____

Registre d'enquête :
comportant 32 feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, destiné à recevoir les observations du public ; ces dernières peuvent aussi être adressées par écrit au nom du commissaire enquêteur à :
Mairie de 03700 BELLERIVE SUR ALLIER

Rapport et conclusions du commissaire enquêteur :
seront tenus à la disposition du public dès leur réception à : la Communauté d'agglomération de VICHY COMMUNAUTÉ à Vichy
aux heures et jours habituels d'ouverture des bureaux et dans chacune des mairies où s'est déroulée l'enquête et à la préfecture de chaque département concerné.

Réception du public par le commissaire enquêteur :
les lundi 26 mars 2018 de 8h30 à 11h30 et de _____ à _____
les Jeu 05 avril 2018 de 14h00 à 17h00 et de _____ à _____
les Vendredi 20 avril 2018 de 9h00 à 12h00 et de _____ à _____
les Vendredi 27 avril 2018 de 14h00 à 17h00 et de _____ à _____
les Vendredi 4 mai 2018 de 14h00 à 17h00 et de _____ à _____
les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

une réunion publique a été n'a pas été organisée par le Commissaire enquêteur.

Envoyé: mardi 10 avril 2018 09:55
À: Penin Beatrice; Denis Laurence (VILLE BELLERIVE/ALLIER)
Objet: ENQUETE PUBLIQUE DU PLU - OBSERVATIONS

ENQUETE PUBLIQUE DU PLU - OBSERVATIONS

Sujet du mail

Libellé	Données envoyées	Détails
Nom	Bidault	
Prénom	Michelle	
Adresse mail	gmb03@orange.fr	
Numéro téléphone	0649097780	
Votre adresse complète	03600 Louroux de Beaune	
Adresse concernée par l'observation	Site des Montpertuis Bellerive	
Vos observations	Je suis contre l'implantation de cette industrie polluante	

le 10-11-2018. -

Je souhaite exprimer mon désaccord sur ce PLU, qui ne protège pas suffisamment les habitants contre les risques d'implantation polluante et malodorante sur le site de Montpertuis.

En effet, le site de Montpertuis est actuellement en zone N. Mais ce projet de PLU veut remplacer, pour les deux tiers du site, la zone N en zone SAU à urbaniser.

Cela ouvre la porte à toutes sortes d'industries, y compris les plus polluantes et malodorantes.

C'est pourquoi je demande que la zone reste en zone N en attendant de connaître les projets que l'on veut s'y construire.

Le statut de zone SAU n'est pas acceptable car tout peut être changé à tout moment par simple modification.

Chauchard Jacqueline

04 70 98 30 34

26 Bd de l'attée de Bassigny
03200 Vichy

Le 10 Avril 2018

Mon avis est défavorable concernant le projet de modification du PLU. Les touristes que j'ai vus à Vichy viennent visiter cette ville et s'y installer car la nature y a une place importante. La zone Montpertuis doit rester zone N - Pas

de nouvelle zone "constructible" il y a assez de maisons
vides à Bellevue et Vichy !! et nous ne voulons
pas de risque d'implantation polluante sur le site
de Montpertuis. Vichy doit rester une ville saine,
agréable, nature. Je demande qu'en prévision
P.L.U soit inscrite l'interdiction "en toutes lettres"
de toute usine polluante

CHAUFFOUR Agnès

28 rue Paul Deroux

Bellevue s/Allier